Avigon 14.5
Répulsif à bernaches du Canada pour le gazon

{PRINCIPLE PANEL}

SUSPENSION EN MICROCAPSULES

USAGE COMMERCIAL

GARANTIE
Anthranilate de méthyle……14,5 %

Ce produit a été formulé à partir d'ingrédients de qualité alimentaire; son ingrédient actif excède les spécifications du Codex des produits chimiques alimentaires (FCC) des États-Unis.

N^{o} D'HOMOLOGATION : 26452
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'EMPOISONNEMENT OU CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 18,92 kg (2 x 9,46 litres)

Engage Agro Corporation
1030 Gordon St.
Guelph, Ontario, Canada
N1G 4X5
1-866-613-3336

MODE D'EMPLOI :

DIRECTIVES D'APPLICATION : Pour un gazon d'environ 2,5 cm (1 po) de hauteur, appliquez 13 L/ha d'Avigon 14.5 non dilué. Diluez Avigon 14.5 selon les DIRECTIVES DE DILUTION avant de l'appliquer sur le gazon. Pulvériser uniformément sur la surface à protéger, de façon à obtenir une couverture complète et uniforme. Laisser sécher le traitement avant de permettre la tenue d'activités humaines sur les lieux traités. Attendre le plus longtemps possible après le traitement avant de tondre le gazon traité. Répéter le traitement après trois jours si l'activité des bernaches le justifie.
DIRECTIVES DE DILUTION : S'assurer que l'équipement de pulvérisation est propre avant de faire le mélange. Bien agiter ou brasser le contenant d'Avigon 14.5 avant de diluer le produit. Mélanger Avigon 14.5 avec de l'eau à raison d'une (1) partie de produit pour 19 parties d'eau. Par exemple, mélanger 1 litre de produit avec 19 litres d'eau pour obtenir 20 litres de mélange à pulvériser. Procéder au mélange à l'extérieur ou dans un endroit ventilé.
RESTRICTIONS D'EMPLOI : Ce produit peut être utilisé pour repousser les bernaches du Canada des terrains de golf et des parcs municipaux. Ne pas l'appliquer sur les terrains résidentiels ni sur les zones récréatives des parcs. Ce produit doit être appliqué au moyen d'un équipement de pulvérisation approprié, tel qu'un pulvérisateur à pompe ou un pulvérisateur à jet porté. Ne pas appliquer lorsque le gazon est mouillé ou lorsqu'une pluie ou un gel sont prévus. Éviter d'exposer directement des abeilles domestiques à ce produit. Ne pas appliquer ce produit à proximité de ruches.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation. Pour usage terrestre; ne pas appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. Ne pas contaminer les plans d'eau en éliminant l'eau de lavage ou de rinçage de l'équipement. Porter des lunettes de sécurité et un respirateur avec filtre contre les poussières/brouillard (préfixe du numéro d'approbation MSHA/NIOSH : TC-21C) pendant la manipulation du produit.

ENTREPOSAGE : Conserver uniquement dans le contenant d'origine, dans un endroit sec inaccessible aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux domestiques. Conserver à l'écart des pesticides, des engrais et de la nourriture de consommation humaine ou animale qui pourraient causer une contamination croisée par les odeurs. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver au-dessus de 0 °C – craint le gel.

PREMIERS SOINS :
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d’inhalation : Déplacer la personne vers une source d’air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d’eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d’avaler. Ne pas faire vomir à moins d’avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2) Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3) Rendre le contenant inutilisable.
4) Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5) Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L’UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la ***LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES***. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.